

Objet : Courrier aux familles du 1^{er} avril 2021

Chers Parents,

Suite à l'allocution du Président de la République, nous vous informons de la nouvelle organisation et du calendrier suivants :

Cours à la maison & congés

- Du **Mardi 6 au Vendredi 9 avril** : cours à la maison des élèves de la maternelle au BTS
- Du **Lundi 12 au vendredi 23 avril** : tous les élèves seront en congés.
- Du **Lundi 26 au matin au Vendredi 30 avril**, les maternelles et primaires reviennent en classe normalement. Les élèves du 2nd degré et du BTS poursuivent en distanciel.
- Enfin, **Lundi 3 mai, TOUS** les élèves reprennent leur cours en présentiel.
Pour toutes ces périodes le calendrier A & B reste inchangé.

Garde d'enfants des professionnels prioritaires

- Le mardi 6, le Jeudi 8 et le Vendredi 9 avril et uniquement ces jours-là, un accueil sera possible, par site géographique, pour les enfants des professionnels prioritaires, lorsque les deux parents sont considérés comme tels et dans la limite de 10 par site géographique.

Si vous êtes dans cette situation, vous devez impérativement, dès réception du courrier, téléphoner au secrétariat du site concerné, qui vérifiera si vous êtes éligibles à cette « garde d'enfants » selon les disponibilités d'accueil.

Cet accueil se fera aux horaires habituels de l'établissement et la restauration ne fonctionnera pas (prévoir pique-nique). En ce qui concerne les mercredis, week-end et vacances scolaires, merci de vous adresser aux services communaux.

Pédagogie

Pour la continuité pédagogique du second degré, la plateforme « Ecole directe » reste la principale source d'information.

Pour cela, utilisez le code ELEVE et privilégiez le site internet plutôt que l'application.

Pour le primaire Ecole directe ou blog.

Pour toute difficulté du suivi pédagogique, merci de vous adresser au BVS ou secrétariat de votre enfant par téléphone ou par mail.

Divers

En ce qui concerne **la communication entre les parents et l'équipe éducative**, nous vous invitons à consulter le site internet de l'établissement qui sera mis à jour régulièrement.

Par ailleurs, la cantine ne sera pas facturée pour les jours en distanciel et un avoir sera effectué pour ceux qui payent mensuellement.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre confiance renouvelée, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chers Parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

Les Chefs d'établissement
Martine SOUSTELLE et Serge GUILLAMO